Document généré le 19 juil. 2025 14:14

Recherches sociographiques

Pourquoi la revanche des berceaux? L'hypothèse de la sociabilité

Daniel Fournier

Volume 30, numéro 2, 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056437ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056437ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Fournier, D. (1989). Pourquoi la revanche des berceaux? L'hypothèse de la sociabilité. *Recherches sociographiques*, *30*(2), 171–198. https://doi.org/10.7202/056437ar

Résumé de l'article

Jusqu'au milieu du siècle, les Canadiens français conservent une fécondité très élevée pour une population vivant dans un pays industriel. Le phénomène a reçu le nom de « Revanche des berceaux». Il n'a pas connu d'explication. Les interprétations classiques, fondées sur l'économie, la religion ou l'instruction, ne résistent pas à l'épreuve scientifique. On peut ainsi constater un parallélisme historique entre la puissance de l'Église et la surnatalité sans qu'il s'agisse d'un lien causal. La «surfécondité» du Canada français semble plutôt répondre à un type particulier de sociabilité qui se distingue par la prégnance des réseaux de parenté.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

POURQUOI LA REVANCHE DES BERCEAUX ? L'HYPOTHÈSE DE LA SOCIABILITÉ

Daniel FOURNIER *

Jusqu'au milieu du siècle, les Canadiens français conservent une fécondité très élevée pour une population vivant dans un pays industriel. Le phénomène a reçu le nom de « Revanche des berceaux ». Il n'a pas connu d'explication. Les interprétations classiques, fondées sur l'économie, la religion ou l'instruction, ne résistent pas à l'épreuve scientifique. On peut ainsi constater un parallélisme historique entre la puissance de l'Église et la surnatalité sans qu'il s'agisse d'un lien causal. La « surfécondité » du Canada français semble plutôt répondre à un type particulier de sociabilité qui se distingue par la prégnance des réseaux de parenté.

Les populations filles de l'Europe, comme celles des États-Unis, de l'Australie ou du Canada, détiennent jusqu'aux années soixante une fécondité généralement supérieure à celle des métropoles. L'ancienne et légendaire natalité des Canadiens français doit donc tenir, en bonne part, à certaines conditions d'existence, propres aux nouveaux mondes. Ainsi, de 1851 à 1871, francophones et anglophones du Canada alignent des taux de fécondité très voisins, du moins si nous en jugeons par la fécondité légitime du Québec et de l'Ontario. (HENRIPIN, 1968 : 37.) Mais ensuite, apparaît un décalage. Pendant un demi-siècle, la prolificité canadienne-anglaise baisse plus rapidement que la canadienne-française, ce qui engendre bientôt une différence considérable dans la dimension de la famille. Parmi les femmes mariées nées de 1896 à 1901, celles dont la langue maternelle est le français enfantent 5,6 petits, contre 2,9 chez celles de langue maternelle anglaise. (ROMANIUC, 1984 : 17.) Celles-ci ne font que suivre la tendance générale des pays avancés, tandis que les premières mettront beaucoup plus de temps à s'y conformer. Nous en chercherons ici le pourquoi.

* L'auteur doit beaucoup à Francine Mayer et Marcel Fournier qui l'ont soutenu et inspiré aux étapes critiques de cette recherche.

1. *Les données du problème*

Analysant le recensement de 1941, Enid CHARLES (1948) isole la « surfécondité » des Canadiens français. Une fois neutralisée l'influence de l'instruction, de l'habitat et de la religion, la descendance des femmes de 45 à 54 ans reste en moyenne de 52% supérieure à celle des Canadiennes anglaises (Tableau 1). Plus tard et sur la base du recensement de 1961, Jacques HENRIPIN (1968 : 189-193) dégage encore l'effet du revenu, de la profession et de l'instruction du mari des femmes de 45 à 49 ans : la surnatalité canadienne-française traverse à nouveau le tamisage. Mais, l'écart s'est réduit. En appliquant la grille de Charles à ces données, Henripin ne découvre plus qu'une différence moyenne de 25%. Bien plus : quant aux femmes de 35 à 39 ans, il constate cette fois, en contrôlant divers jeux de variables, que la surfécondité disparaît et qu'en certains milieux elle cède le pas (déjà !) à une sous-fécondité de l'ordre de 10% à 15%. Henripin conclut que la surnatalité des Franco-Canadiens ne se réduit pas aux variables habituelles, mais qu'elle revêt toute apparence d'un fait de génération, le décalage diminuant et se renversant pour les cohortes les plus récentes.

Le phénomène varie donc avec le temps, mais son histoire est mal connue. L'évolution comparée des fécondités légitimes du Québec et de l'Ontario, qui comptent de fortes majorités respectives de francophones et d'anglophones, pourrait nous en dévoiler les grandes lignes. En 1871, la prolificité québécoise est de peu inférieure à celle de l'ontarienne ; la voici de 27% supérieure en 1891, de 43% en 1911, puis de 70%-75% en 1921-1941 ; l'écart se ramène à 40% en 1951 et à seulement 18% en 1961. La différence entre les deux provinces ne tient toutefois pas uniquement à la langue des procréateurs : s'y ajoutent d'autres facteurs, dont principalement la religion. Le Québec est surtout catholique ; l'Ontario, surtout protestant ; et les catholiques enfantent alors davantage que les protestants. Ainsi, selon les recensements de 1941 et de 1961, les femmes catholiques âgées de 45 à 54 ans ont, aux deux moments, une progéniture d'un quart supérieure à celle des protestantes. (HENRIPIN, *ibid.*, p. 214.) La composition religieuse assure d'emblée au Québec, à ce compte, une fécondité légitime de 15% à 20% supérieure.[1] Après défalcation de cet élément, le décalage entre provinces se réduit à 40%-50% en 1941, à 15%-20% en 1951 et à pratiquement rien en 1961, ce qui s'accorde d'ailleurs avec ce que nous savions de la surfécondité des Canadiens français pour 1941 et 1961. Il est ardu de départager la religion et la langue dans les écarts entre les deux provinces pour les dates antérieures. Disons que la surnatalité française émerge à la fin du siècle dernier, qu'elle atteint son sommet dans l'entre-deux-guerres pour se résorber ensuite rapidement.

1. La population québécoise est à près de 90% catholique et à moins de 10% protestante ; celle de l'Ontario, à près de 70% protestante et à moins de 25% catholique.

TABLEAU 1

Nombre d'enfants nés vivants
par femme catholique mariée de 45 à 54 ans, Canada, 1941.

INSTRUCTION ET HABITAT	CANADIENNES ANGLAISES	CANADIENNES FRANÇAISES	RAPPORT DE FÉCONDITÉ *
ÉLÉMENTAIRE			
• Urbain	4,06	5,76	142
• Rural	5,42	7,84	145
SECONDAIRE			
• Urbain	3,20	4,84	151
• Rural	4,58	6,74	147
POSTSECONDAIRE			
• Urbain	2,66	4,04	152
• Rural	3,32	5,84	176

SOURCE : CHARLES, 1948 : 68.

* Rapport de la fécondité des Canadiennes françaises à celles des Canadiennes anglaises, multiplié par 100.

TABLEAU 2

Rapport de fécondité des Canadiennes françaises aux Canadiennes anglaises
parmi les catholiques de 45 à 49 ans, 1961.

SITUATION DU MARI	RAPPORT DE FÉCONDITÉ
REVENU ($)	
5 000 à 7 000	118
3 000 à 5 000	105
1 000 à 3 000	96
PROFESSION	
Professionnel et technicien	122
Employé de bureau	108
Service de protection	96
Ouvrier	110
Manœuvre	113

SOURCE : HENRIPIN, 1965 : 193.

Elle est plus prononcée et plus durable au sommet qu'à la base de la pyramide sociale. D'après les données de 1941, elle s'établit à +43% en moyenne chez les femmes d'instruction primaire et à +64% chez celles de niveau post-secondaire de 45 à 54 ans. (CHARLES, 1948 : 68.) Le tableau 2 expose les révélations du recensement de 1961 à ce sujet, sur des critères plus précis de stratification sociale. Que la surfécondité soit plus élevée dans les couches privilégiées est assez parlant, car c'est en ces milieux que se trahissent les ultimes préférences d'une population, puisqu'on y est le mieux à même de se les offrir. Tout se présente donc comme si notre phénomène relevait d'une sorte de choix collectif. Deux possibilités s'offrent à nous : soit que la surfécondité réponde à une volonté délibérée, soit qu'elle dérive d'un style de vie qui distinguerait le Canada français du Canada anglais. Beaucoup optent pour la première hypothèse, en mettant la chose au compte de l'Église ou du contexte national.

2. *Église et surnatalité*

Il y eut des journalistes anglophones pour répandre que la surnatalité des francophones résultait d'un complot jésuite en vue de noyer les Anglais sous une marmaille grouillante ! Ça se passait pendant la première crise de la conscription, en 1917-1918, et l'expression de « Revanche des berceaux », avec ses implications politiques, y fut inventée. (LALANDE, 1929 : 19 66.) Les auteurs anglo-protestants exagèrent facilement, nous le savons, l'influence de l'Église et singulièrement celle de la Compagnie de Jésus. Même de nos jours, il s'en trouve pour prendre au mot cette caricature classique : un vieux modèle de curé, en soutane, qui sermonne un de ses paroissiens sur le besoin de faire beaucoup de petits, à cause des « Anglais ». Voilà à quoi songe-t-on naturellement lorsque la fécondité de nos ancêtres est évoquée.

Mais c'est en vain que vous chercherez dans les lettres circulaires de l'épiscopat québécois de l'époque une insistance particulière sur la procréation. Nous connaissons aussi les préoccupations des curés par les annotations ajoutées à leurs rapports pastoraux. [2] Nous avons parcouru tous ceux de l'archevêché de Montréal de 1893 à 1932 sans y rencontrer une seule inquiétude sur la limitation des naissances, pourtant manifeste dans la grande ville à partir de 1915-1920. Un dépouillement semblable des rapports pastoraux de Sherbrooke, de 1900 à 1950, aboutit au même résultat, alors qu'on y mentionne toutes sortes de petits problèmes de moralité, liés à l'alcoolisme ou aux promenades en voiture, par exemple. Les partisans d'une origine religieuse à notre surnatalité disposent encore d'un argument. Ils peuvent soutenir que les Canadiens français respectaient plus exactement la doctrine de l'Église que les catholiques anglophones pour

2. Ils contiennent des informations chiffrées et sont expédiés, en principe, une fois l'an à l'archevêché.

deux raisons : l'influence marquée du clergé dans la société canadienne-française et le fait que les anglo-catholiques, liés par la langue à une majorité de protestants, lui auraient ajusté leur comportement démographique. La chronologie ne confirme pas cette hypothèse.

Dès 1961, disions-nous, et pour les femmes de moins de quarante ans, la surfécondité n'existe plus, elle commence même à s'inverser. Cette décroissance s'était amorcée durant les années quarante. Or, à quel moment la puissance du clergé commence-t-elle à s'effriter ? Sur le plan des institutions, c'est après 1961. Sous l'angle des mentalités, nous ne le savons pas de façon précise, mais nous pouvons suivre deux indicateurs qui reflètent, chacun à sa manière, l'ascendant du catholicisme au Québec : le nombre annuel des ordinations sacerdotales et le pourcentage de naissances illégitimes.[3] En 1961, Louis-Edmond HAMELIN rapporte le nombre des ordinations, sur cinq ans, à celui des hommes de 25 à 29 ans. Le quotient est plus élevé en 1960 qu'en 1950. La situation de l'Église l'inquiète si peu qu'il prévoit encore une amélioration jusqu'en 1970 ! En fait, les ordinations passent de 127 en 1960 à 112 en 1967, pour ensuite s'effondrer : plus que 71 en 1968, 56 en 1969 et ainsi de suite. Selon ce premier indice, l'influence du clergé ne s'érode que dans le cours des années soixante. Quant au pourcentage de naissances illégitimes, il n'est que de 3,2 % en 1951-1955, soit pratiquement le même niveau que vingt ans plus tôt (3,1 % en 1931-1935). Après un léger accroissement en 1955-1960 (3,4 %), vient le décollage : de 3,6 % en 1961 à 7,3 % en 1968. Suivant le second critère aussi, la morale religieuse ne chute véritablement qu'après 1961, alors que la surnatalité canadienne-française est déjà disparue. Si effectivement le phénomène avait tenu à l'emprise de l'Église, ou à la rareté des protestants chez les Canadiens français, un résidu de la surfécondité aurait subsisté jusqu'en 1965-1970 au moins.

Le rapprochement entre la prédominance de l'Église et la surnatalité peut éclairer beaucoup, mais sous un autre angle que celui d'une cause et de son effet. Toutes deux sont des anomalies historiques, eu égard à l'évolution des sociétés de référence (française, britannique, américaine). L'une et l'autre suivent le même parcours : maintien jusqu'au milieu du siècle, puis renversement marqué. Nous retrouvons un scénario semblable dans l'histoire politique : interventionnisme gouvernemental très modéré, suivi d'une inversion radicale en 1960. Notez que la « modernisation » du comportement familial (tout au moins en matière de reproduction) devance de dix à quinze ans la Révolution tranquille, puisque la surfécondité s'estompe dans le cours des années 1940 à 1950. Ce triple parallélisme (démographique, idéologique et politique) trahit sans doute une dynamique sous-jacente. D'où l'hypothèse d'un style de vie particulier aux Canadiens français d'avant-guerre, qui expliquerait ces tournants. La disparition de cette

3. Ces données proviennent du projet de recherche Québec/Ontario, sous la direction de Gary Caldwell, de l'Institut québécois de recherche sur la culture (I.Q.R.C.).

manière de vivre, au milieu du siècle, aurait entraîné l'alignement des comportements et des attitudes sur les normes occidentales.

3. *Natalité et rivalité sociale*

Après la scission de 1760, Français et Canadiens divergent remarquablement sur la procréation. Les premiers se singularisent très tôt, en effet, par leur malthusianisme. « La France est le seul pays qui, au XIX^e siècle, n'assure pas constamment le remplacement de sa population. » (GUILLAUME et POUSSOU, 1970 : 273.) Il s'agit également alors du pays où, de longtemps, l'enjeu démocratique suscite le plus de convulsions. Arsène Dumont, dès 1890, relie ces deux éléments par sa théorie de la « capillarité sociale ». Le désir d'élévation, stimulé par la démocratisation, pousse à la limitation des naissances : moins on a d'enfants, mieux on les dote, plus ils s'élèveront dans la société. Philippe Ariès retouche l'idée en 1948. La chute de la fécondité répond au triomphe d'une mentalité « bourgeoise », où le niveau scolaire et économique d'un individu le positionne socialement. Les classes moyennes principalement — les plus avides de prestige adoptent une stratégie d'ascension « intergénérationnelle ». Ceci n'entraîne d'ailleurs pas seulement le contrôle des naissances, mais aussi le repli de la famille en une cellule « intense-fermée », assez isolée de la communauté, tendue par la recherche du dépassement.

Ce schéma global de la capillarité, les historiens le retrouvent un peu partout en Occident. (HAREVEN, 1985 : 207.) Ainsi, Richard SENNETT (1980) déniche un type de famille fermée et malthusienne dans les classes moyennes du Chicago de 1880. Ariès admet cependant que la capillarité n'explique plus guère la prolificité de notre époque. Il voit « l'agression de la modernité sous deux modalités successives : la société ascétique de la prévoyance, de la lente et prudente ascension familiale du XIX^e siècle, et la société plus pressée de la croissance et de la consommation du XX^e siècle ». (P. 4.) Avec le développement des transports et des communications, au tournant du siècle, émerge un nouveau type de relations sociales, où la consommation ostentatoire, plus encore que la réputation de la lignée, devient la principale modalité de valorisation. Cette transformation débute aux États-Unis où, dès 1899, Thorstein VEBLEN (1970) en déduit les conséquences démographiques. Auparavant, explique-t-il, les relations se nouaient à l'intérieur de milieux circonscrits où tous se connaissaient plus ou moins. Le prestige dépendait de plusieurs choses : naissance, manières, autorité, culture, exploits personnels, etc. L'argent jouait aussi, sous deux modalités. On pouvait d'abord s'offrir une vie de loisirs étendue, par laquelle on accédait à un raffinement, à une tenue admirée de toute la communauté — c'était la recette aristocratique. La seconde voie consistait à exhiber sa richesse sous forme d'ornements coûteux : parures vestimentaires, façades, voitures et ainsi de suite. Au temps de Veblen, cette solution-ci vint à prévaloir sur les autres composantes

de l'honorabilité. La facilité sans cesse accrue des déplacements, l'urbanisation de masse exposent désormais l'individu aux regards d'inconnus ou de semi-inconnus qui n'ont d'autres repères pour le juger que les biens dont il fait étalage.

> Il n'est jusqu'à la baisse du taux de naissances chez les classes particulièrement assujetties aux nécessités de la dépense honorable, qui n'aille chercher sa cause dans un style de vie fondé sur l'ostentation de gaspillage. La consommation pour la montre et les frais qu'elle entraîne s'étendent tellement quand il s'agit d'entretenir un enfant selon les normes du convenable, qu'ils font l'effet d'un puissant préventif. C'est probablement le plus efficace des remèdes malthusiens. (P. 75.)

Veblen ne décèle alors que les prémisses de notre « société de consommation » ! Mais l'apparition de l'automobile, à l'orée du siècle, en précipite l'avènement. Ainsi les familles découvertes par les LYND (1929) dans le Middletown de 1925 correspondent déjà beaucoup mieux au modèle de Veblen qu'à celui d'Ariès. Le nouveau véhicule dilate brusquement le champ des rencontres, libère l'individu des hiérarchies coutumières et le place en résonance avec une infinité de partenaires-compétiteurs. Il conspire, avec d'autres innovations (cinéma, radio, salle de danse), à court-circuiter la sociabilité publique de l'Amérique anglophone du XIX^e^ siècle, fondée sur les réunions de voisins, la vie associative locale, les œuvres et mouvements communautaires. Quelques années suffisent à l'auto pour réorganiser activités, budgets et projets des ménages dans le sens d'une intégration à de larges circuits.

Deux compétitions se tiennent donc, l'une après l'autre, contre la reproduction : celle de la promotion familiale (Dumont/Ariès) et celle de la consommation (Veblen). Des travaux plus récents dégagent l'influence d'autres éléments, tel que le degré de ségrégation des rôles conjugaux. (GOODE, 1963.) Ils n'enlèvent rien, en fin de compte, à l'effet déterminant de la rivalité de prestige sur la fécondité. Comment interpréter dans cette optique la surnatalité du Canada français ? La course en avant y est-elle mieux contenue que dans le reste de l'Amérique du Nord ? S'y insinue-t-elle sous la même forme et avec les mêmes effets qu'ailleurs ?

Il semble que les francophones de chez nous aient sauté l'étape de la capillarité sociale. Le nombre d'enfants par femme mariée se maintient trop haut, dans tous les milieux, jusqu'aux années 1920 1930, pour se concilier avec une stratégie de promotion. On ne rencontre pas davantage le type de la famille « intense-fermée » d'Ariès, et notamment pas à l'intérieur des classes moyennes de Montréal au début du siècle, immergées dans une dense sociabilité de parenté et de voisinage. (FOURNIER, 1983.) Cette forme de compétition entre familles n'a guère mordu ici où elle ne l'a fait que sur une minorité tardive. Au Québec, la prolificité ne décroche véritablement qu'après 1920 (HENRIPIN, 1968 : 62), soit au moment où, sur le continent, la consommation ostentatoire répand son esprit dépensier, contraire à l'ascèse calculatrice sous-jacente à la capillarité sociale.

C'est elle qui viendra à bout de la surfécondité canadienne-française, non sans une résistance prolongée.

4. *Surfécondité et sous-consommation*

D'aussi loin que nous remontions le passé, le Québec possède, par habitant, un nombre de téléphones et d'automobiles inférieur au reste du Canada.[4] En comparaison avec l'Ontario, dont la structure économique se rapproche le plus de celle de notre province, l'équipement téléphonique québécois, en 1930, est de 42% moins répandu ; pour l'automobile, la différence atteint 64%. Dix ans plus tard, les écarts se creusent à 44% et à 66%. Une rupture arrive vers 1944-1946 : sous les deux rapports, les Québécois se rapprochent subitement des Ontariens. Ils ne les rattrapent pas du coup, bien sûr, mais les clivages tendent désormais à rétrécir. Or c'est aussi à cette époque, nous l'avons vu, que la surfécondité canadienne-française commence à diminuer. Il ne s'agit pas là d'une concomitance fortuite !

Il existe entre les deux guerres une assez nette relation entre la fécondité et les priorités de consommation respectives des deux groupes linguistiques canadiens ; elle ne ressortissait pas seulement aux contraintes pécuniaires, mais aussi à la mentalité des ménages. Nous disposons à cet égard du remarquable document sur *Le logement au Canada* de H.F. GREENWAY (1942), basé sur un sondage fait en 1938 et publié avec le recensement de 1931. L'enquête fut menée auprès de 1 135 familles urbaines d'origine britannique et de 211 d'origine française.[5]

Après isolation du revenu, de l'habitat et du fait d'être locataire ou propriétaire, les familles « françaises » possèdent moins de téléphones et, surtout, beaucoup moins de voitures que les « britanniques ». Cependant, quant à l'équipement intérieur des ménages (électricité, eau courante, bain, radio, etc.), les francophones sont aussi bien ou mieux pourvus que les Anglais, et ils accusent même un net avantage pour les réfrigérateurs (+ 59%). Comme on s'y attendait, les familles françaises comptent plus d'enfants que les britanniques. Et il semblerait plausible que de ce fait découle la divergence de leurs achats : lorsqu'on nourrit quatre petits au lieu de deux, il arrive que le réfrigérateur passe avant l'automobile. Toutefois, même quand la progéniture est de taille identique et que le revenu s'équivaut, les ménages canadiens-anglais disposent de trois à quatre fois plus de voitures que les familles canadiennes-françaises (Tableau 3).

L'échantillon des ménages d'origine française s'avère trop restreint pour prendre tous les pourcentages à la lettre, on peut néanmoins tirer quelque

4. Annuaires statistiques du Canada, 1910 à 1960.

5. « Les familles ont été choisies au hasard dans les limites suivantes : le mari et la femme se trouvent au foyer avec un enfant ou plus ; toutes les familles subviennent à leurs propres besoins l'année du relevé, terminé le 30 septembre 1938. » (P. 541.)

TABLEAU 3

Caractéristiques des familles urbaines canadiennes selon l'origine française ou britannique et selon le nombre d'enfants, 1938.

NOMBRE D'ENFANTS	(N)	REVENU FAMILIAL MOYEN ($)	ÂGE DU PÈRE ($\overline{X}$)	PROPRIÉTAIRE MAISON (%)	PROPRIÉTAIRE AUTOMOBILE (%)
BRITANNIQUES					
1	343	1 392	39	32,4	36,4
2	382	1 484	40	32,5	36,1
3	245	1 446	42	31,4	30,6
4	116	1 482	43	31	25,9
5	49	1 377	44	30,6	20,4
TOTAL	1 135	1 443	41	32	33,3
FRANÇAIS					
1	46	1 075	36	4,3	10,1
2	38	1 165	34	10,5	13,2
3	49	1 311	39	4,1	12,2
4	31	1 496	46	3,2	6,5
5	47	1 560	42	8,5	6
TOTAL	211	1 316	39	6,2	9,7

SOURCE : GREENWAY, 1931 : 541.

enseignement de la comparaison. La moindre proportion de propriétaires et d'automobilistes chez les nôtres ne s'explique ni par la taille de la famille, ni par son revenu, ni même par une conjugaison des deux variables. L'examen des familles de quatre et cinq enfants le prouve : ici les britanniques disposent d'un revenu inférieur à celui des francophones (1 452 $ contre 1 535 $), ce qui ne les empêche pas de posséder quatre fois plus de voitures et d'être cinq fois plus nombreux comme propriétaires ! Mais à cet égard, le tableau 4, symétrique du précédent, est plus éloquent.

Les écarts entre les deux groupes s'accusent lorsqu'on grimpe dans l'échelle des revenus. Les pourcentages de propriétaires et d'automobilistes augmentent chez les anglophones, mais pas le nombre de rejetons ; les Canadiens français se multiplient davantage, mais ils ne sont guère plus nombreux à devenir propriétaires ou à s'acheter une voiture. Ils paraissent, d'une manière générale, privilégier la chose domestique, alors que c'est l'inverse pour leurs homologues anglais. De toute évidence, les priorités divergent, que ce soit pour la consommation ou la procréation. Le dossier renvoie à la « socioculture ».

5. *Le facteur parental*

Deux célèbres enquêtes précèdent de peu le sondage de Greenway. Everett C. HUGHES (1972) explore Cantonville, sorte d'équivalent québécois de Middletown, en 1937. Un an plus tôt, Horace MINER (1985) avait étudié la paroisse rurale de Saint-Denis. Ces travaux présentent le double intérêt d'avoir été faits tout juste avant les transformations provoquées par la Seconde Guerre mondiale, et de s'inspirer d'une perspective comparatiste générale, d'autant que les chercheurs étaient américains.

Hughes découvre une ville bien différente, par sa mentalité et sa sociabilité, des villes yankees. L'automobile n'y exerce guère la même fascination. La vie associative y retarde de plusieurs décennies sur celle des États-Unis. La signification du logement chez les Franco-Canadiens intrigue particulièrement l'auteur :

> Leur conception de la propriété est en contraste [...] avec les *homes* des Anglais, lesquelles, en fait, ne représentent qu'une forme de dépense ostentatoire. (P. 311.) La propriété immobilière pour le Canadien français est beaucoup plus un placement, source de revenus, qu'une façon de s'élever socialement en s'offrant le luxe de vivre seul sous son propre toit dans un voisinage jugé convenable. (Pp. 307-308.)

Il n'empêche cependant qu'il ne soit, à sa façon, très « individualiste ».

> On en a une petite idée dans la remarque plutôt amère d'un architecte canadien-français à l'effet que la principale contribution de ses compatriotes à l'art architectural consiste dans les « belles escaliers extérieures » en tire-bouchon, si dangereuses en hiver. Aussi souvent que possible, chaque appartement d'une maison a son propre escalier. Sur les nombreuses galeries accrochées à l'arrière de presque chacune des plus modernes maisons à trois étages de Cantonville, se trouvent de petits hangars à bois, couverts en fer blanc, un pour chaque locataire. Plusieurs Anglais rapportent que les propriétaires hésitent à installer le chauffage central dans leurs maisons pour la seule raison que leurs locataires canadiens-français ne le supporteraient pas. En réduisant à un minimum les passages et les services communs, chaque famille conserve le contrôle de ses propres dépenses. Aucune ne tient à devenir la victime d'une autre famille qui pourrait, par un usage intempestif de la chaleur et de l'eau chaude, augmenter la dépense de tous les locataires. (Pp. 313-317.)

Cet « individualisme familial », qu'on retrouve ailleurs (travail, politique), forme une contrepartie logique à la puissance de leurs liens de parenté. Alors que, par exemple, la simple notion de parenté étendue n'apparaît nulle part dans Middletown, Hughes croit bon d'y revenir à plusieurs reprises à propos de Cantonville : « La société canadienne-française est divisée par de profondes discordes de partisans, se ramifiant par le moyen de clans de parenté éloignée, car les Canadiens français, contrairement aux Canadiens anglais, vivent parmi les leurs. » (P. 291.)

Ce trait ressort plus nettement encore du Saint-Denis de Miner. L'importance qu'y tient la parenté amène Robert Redfield, dans sa présentation de l'ouvrage, à rapprocher l'habitant des peuples archaïques ! La structure parentale imprègne la plupart des activités sociales de cette paroisse agricole au point d'y entraver la

TABLEAU 4

Caractéristiques des familles urbaines canadiennes selon l'origine française ou britannique et selon le revenu, 1938.

REVENU FAMILIAL ($)	NOMBRE D'ENFANTS	($\bar{X}$)	ÂGE DU PÈRE ($\bar{X}$)	PROPRIÉTAIRE MAISON (%)	PROPRIÉTAIRE AUTOMOBILE (%)
BRITANNIQUES					
400-799	45	2,4	36	8,9	4,4
800-1 199	292	2,3	39	26,4	17,1
1 200-1 599	448	2,2	41	30,1	35
1 600-1 999	209	2,3	41	43	42,1
2 000 et plus	141	2,4	43	40,4	57,4
TOTAL	1 135	2,3	41	32	33,2
FRANÇAIS					
400-799	27	2,1	35	3,7	7,4
800-1 199	62	2,8	35	—	—
1 200-1 599	68	2,9	40	8,8	11,8
1 600-1 999	34	4,4	41	11,8	23,5
2 000 et plus	20	4,9	48	10	15
TOTAL	211	3,2	39	6,2	10

SOURCE : GREENWAY, 1931 : 547.

naissance d'autres formes de solidarité : des tensions entre groupes familiaux sabotent la vie institutionnelle et associative. Ce contexte y rend compte, selon Miner, de la haute fréquence des mariages consanguins (14,5 % jusqu'au troisième degré), malgré l'interdit canonique.

Les mêmes comportements sont présents dans un milieu aussi différent que celui du Montréal francophone de 1901-1932, où les unions consanguines s'avèrent très nombreuses. (FOURNIER, 1983.) Il n'est que de consulter les mémoires de Robert de ROCQUEBRUNE (1966) sur sa jeunesse à Montréal, de 1897 à 1910, pour y découvrir une ample sociabilité alimentée par le filon généalogique comme à Saint-Denis. À titre de comparaison, les souvenirs de Loïs PERKINS-MARÉCHAL (1980), une Américaine, issue comme Rocquebrune de la classe moyenne supérieure, qui vécut sa jeunesse à la même époque, à Norwich au Connecticut et à New York, nous révèlent un autre monde. Tant qu'elle s'en tient à la vie interne de sa famille, on ne voit rien qui suggère une dissemblance culturelle notable. Mais lorsqu'elle évoque les relations de sa famille avec l'extérieur, aucune mention n'est faite de sa parenté étendue. Elle dépeint une sociabilité axée sur les associations, alors qu'elles sont pratiquement absentes de l'univers de Rocquebrune. Cet auteur, en de précieux passages, nous

laisse entrevoir toute la signification que la parenté pouvait revêtir dans son habitat :

> Les habitants du carré [Saint-Jacques] étaient tous apparentés. La Mirand possédait des oncles, des tantes et des cousins dans chacune des maisons. La famille avait construit ce groupe d'habitations une centaine d'années auparavant et ces façades représentaient les diverses branches d'un arbre généalogique. Mais au cours du siècle, la fortune des unes avait augmenté, celle des autres décliné. De sorte que des gens riches vivaient là à côté de leurs parents pauvres. Pourtant « le carré » demeurait dans « la famille ». (P. 60.)

Une certaine émulation anime d'ailleurs les rapports entre ménages apparentés. Elle porte sur la façon de vivre et notamment l'art culinaire. L'auteur évoque les « dîners de famille » chez sa grand-mère :

> La tablée était généralement de quinze couverts. Les convives, tous parents, étaient placés selon un rite de degrés de cousinage. On mangeait dans de magnifiques porcelaines, une argenterie massive et revêtue d'armoiries. La conversation ne sortait guère de questions généalogiques, de regrets du passé et de critiques du temps présent. (P. 158.)

Tant de passéisme et de cérémonial ne devaient guère prévaloir en tous milieux ni circonstances. Mais le rôle crucial du repas de fête, dans les relations de parenté, s'observe en d'autres catégories de Canadiens français. C'est ce qui se dégage notamment d'entrevues auprès de Montréalais de la classe moyenne, qui commencèrent leur vie adulte dans les années vingt et trente. (FOURNIER, 1983.) À cette époque, durant les réjouissances de fin d'année, un véritable carrousel de visites festives mobilise une vaste parentèle, où chaque famille doit recevoir au moins une fois les autres. Ces veillées, populeuses et prolongées, exigent une préparation de longue haleine, qui absorbe un temps et une énergie considérables. Sans compter les occasions spéciales (mariages, funérailles, anniversaires), réglées, sur le long terme, par la même réciprocité des visites. Tout ceci ne forme que le saillant de relations entre ménages qui, à l'année longue, animent la parenté étendue. Pratiquement tous les liens qui ne tiennent pas à la raison utilitaire, presque toutes les activités de loisir ressortissent à la convivialité parentale ou à l'immédiat voisinage, d'ailleurs imbriqués métaphoriquement ou réellement.

Bien entendu, les relations de parenté existaient dans les autres pays en voie d'industrialisation. À en juger par la fréquence des mariages consanguins, elles ne paraissent guère, en général, y avoir la même envergure qu'au Canada français. Les anglophones nord-américains, en particulier, accusent des taux de consanguinité plus faibles, alors que les moyennes européennes se rapprochent davantage des nôtres. (FOURNIER, *ibid.*)

Les quelques travaux empiriques portant sur la parenté dans les sociétés industrialisées aident à cerner la spécificité canadienne-française. Un des plus captivants, réalisé par Michael YOUNG et Peter WILLMOTT (1983), décrit le quotidien de Benthnal Green, quartier populaire londonien des années cinquante. Les recherches de Philippe GARIGUE (1971), menées peu après sur les Franco-

Montréalais, nous fournissent un point de comparaison. Encore que les conclusions de l'auteur embrassent l'ensemble de la ville, tandis que Young et Willmott considèrent un seul quartier où les liens de parenté sont plus denses que dans le reste de la capitale ; de plus et surtout, Garigue surprend une société en mutation depuis la guerre, où d'anciennes particularités canadiennes-françaises s'estompent. Les réseaux de Benthnal Green apparaissent tout d'abord moins étendus que ceux de Montréal. Ici, ils correspondent à une grande constellation de parents, incluant oncles et cousins, alors qu'à Londres on se limite surtout aux procréateurs et à leurs enfants adultes. Autre différence : dans le quartier anglo-saxon, les liaisons pivotent autour de la *mum* et se dispersent à sa mort. Dans la métropole, elles s'organisent davantage selon les préférences, parmi un grand choix de collatéraux.

La disparité la plus nette s'affirme dans l'autonomie du réseau de parenté face à l'habitat. Benthnal Green présente le taux d'ancienneté résidentielle le plus élevé de la ville, ce qui encourage les relations entre générations. Young et Willmott soulignent maintes fois que « l'interaction entre l'ancienneté résidentielle et la parenté est [...] le point crucial de [leur] interprétation ». (P. 143.) « Dans la pratique, il doit être très rare de rencontrer l'ancienneté résidentielle sans parenté locale, ou la parenté locale sans ancienneté résidentielle. » (P. 144.) Du moment où les familles quittent le quartier, les liaisons entre parents se raréfient considérablement. Garigue, au contraire, dégage un tissu parental qui annule les distances. Tamara HAREVEN (1985) observe la même chose chez les *Canucks* de la Nouvelle-Angleterre au début du siècle :

> À Manchester, au New Hampshire, comme dans le Lancashire du milieu du XIX^e^ siècle, comme dans l'est de Londres au XX^e^, les réseaux de parenté forment une partie intégrante de la ville industrielle. Par contraste, l'espace de relations des Canadiens-français s'étendait du Québec à Manchester et rejoignait d'autres villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. En plus de servir de système de sécurité, ces relations à distance permettaient de faire l'apprentissage de différentes occupations, d'envoyer les fils à la recherche d'emplois meilleurs, ou de trouver des conjoints aux filles. Lors des fermetures d'usine, les réseaux de parenté continuèrent à jouer, permettant à ceux qui étaient venus à l'usine de chercher des emplois temporaires ou permanents ailleurs dans la région ou de retourner au Canada. Ces réseaux de parenté, qui couvraient la Nouvelle-Angleterre, servaient à dépanner les travailleurs privés de travail ou de logement. (P. 193.)

Au surplus, le système parental canadien-français agit comme un régulateur, ce qui lui permet de traverser les aléas et les changements de contexte. On note ainsi qu'au début du siècle, le taux de mariages entre cousins germains francophones varie assez peu d'un milieu à l'autre. (FOURNIER, 1983.) Il s'établit à 20 ‰–25 ‰ dans les paroisses rurales les plus isolées et à 15 ‰–20 ‰ dans les paroisses montréalaises (1901–1932), malgré la multiplication des possibilités d'épousailles avec des non-parents. Il faut donc qu'en contrepartie de cet énorme choix les rencontres sociales se soient resserrées à l'intérieur des plus proches cercles de parenté. Autre exemple : Vincent LEMIEUX (1971), qui mesure l'intensité des liens de parenté par le taux de mariages endogames sur l'île d'Orléans (1860–1960),

note que plus le tissu parental d'une paroisse est serré, plus elle vote pour un parti politique non-interventionniste, parce que ce genre d'action gouvernementale suscite des disputes locales qui troublent l'harmonie des clans familiaux. Il relève également que ces liens découragent, pour la même raison, l'émulation économique entre cultivateurs. On rejoint ainsi, à un niveau différent, les analyses selon lesquelles la solidarité parentale a pu freiner l'expansion des entreprises d'ici dans le passé. (CALDWELL, 1983 ; TAYLOR, 1971.)

Tout cela doit enfin être saisi dans la perspective plus large de l'isolement linguistique du Canada français en Amérique du Nord. Son champ « communicationnel » y est, géographiquement et démographiquement, plus exigu que celui de l'anglophone, lequel s'élargit depuis le XVIII[e] siècle par une extension de l'écoumène (la « frontière » de Turner), conjuguée au progrès technologique des transports et des communications. Une telle dilatation appliquée à notre société y aurait distendu les connexions parentales et probablement rénové la sociabilité. Au contraire, l'espace géographique francophone tendrait plutôt à se rétrécir en Amérique depuis la Conquête. Dans ces circonstances, la clôture linguistique préserve la cohésion du réseau de parenté et renforce ses effets généraux sur le comportement et les mentalités.

Justement cette tendance de la société anglo-américaine à élargir l'espace relationnel de l'individu, tendance toujours poussée à la limite des possibilités technologiques (qu'elle stimule), conditionne visées et prestiges (Veblen). Tout au contraire, la sociabilité de parenté canadienne-française forme un circuit où, par exemple, l'ascendant d'un personnage tiendra au don plutôt qu'à la montre de sa richesse. Cette spécificité du mode d'intégration se reflète dans les priorités d'achat respectives des groupes linguistiques. Ainsi en va-t-il du plus grand nombre d'automobiles et de téléphones chez les Canadiens anglais : moyens de communication et de déplacement à longue portée, et d'insertion dans une sphère élargie de contacts, vecteurs et enjeux, surtout, de la société de consommation. D'autre part, la préférence des Britanniques d'origine pour le statut de propriétaire répond à la même logique ostentatoire (Hughes). Sans doute la rivalité de prestige n'est-elle pas ignorée des Canadiens français, mais elle s'y manifeste autrement. Ils ont moitié plus de réfrigérateurs que les anglophones, ce qui ne peut entièrement s'expliquer par la dimension de la famille (4,4 Anglais contre 5,3 Français). Pour les repas dans les visites de parenté, la réputation de la maisonnée est alors en jeu : le réfrigérateur s'avère indispensable à la préparation de ces événements. Notre goût pour l'équipement ménager s'affirmera d'ailleurs bien après la Seconde Guerre. (CALDWELL et CZARNOCKI, 1978.) Autant dire qu'une fois lancés, à notre tour, dans la spirale ostentatoire, nous avons su rester fidèles à de vieilles habitudes. Que les nôtres aient tardé à le faire doit être rapproché d'autres facettes de leur ancien comportement, tels que l'« individualisme familial » et le faible développement de leur vie associative, relevés par Hughes et avant lui par Léon GÉRIN (1948 : 40 54) et Gauldrée-Boilleau. Toutes choses qui

trahissent une certaine indifférence face à l'univers hors parenté, comme s'il ne revêtait pas de signification pour eux. Choses qui révèlent aussi la pression uniformisante, donc conservatrice, d'une sociabilité très serrée, hostile aux innovateurs et aux exhibitionnistes.

Les mêmes raisons expliqueraient d'ailleurs pourquoi la capillarité sociale ne pénètre guère le Canada français à la fin du XIX[e] siècle quand elle se répand dans les pays en voie d'industrialisation. L'adoption de cette stratégie d'ascension suppose une individualisation marquée de la famille nucléaire face aux réseaux des connaissances, ainsi qu'une anxieuse compétition professionnelle, deux éléments étrangers à la sociabilité telle que décrite. Ils ne s'accorderaient avec la solidarité parentale que si elle ne liait que le géniteur et l'héritier, à l'exclusion des collatéraux. Auquel cas, il vaudrait mieux parler de lignée que de parenté étendue qui, justement, dans sa modalité canadienne-française, se caractérise par son égalitarisme et par l'équilibre des liens verticaux et latéraux. (GARIGUE, 1971.) Hughes mentionne notamment qu'à Cantonville l'ascension professionnelle est freinée par les obligations de parenté.

6. *Parenté et natalité*

La sociabilité de parenté agit indirectement sur la procréation des Canadiens français, d'abord, en empêchant la capillarité sociale de s'y imposer, au siècle dernier ; puis, surtout, en amortissant pour quelques décennies l'impact démographique de la rivalité ostentatoire. Et il ne s'agit pas seulement de budget ! L'ultime enjeu de cette compétition orgueilleuse réside dans la comparaison du revenu. On ne se mesure surtout qu'avec ses pairs, par l'âge et le statut. Dès lors, le groupe de pairs devient la principale entité de référence. D'où une séparation des âges : la présence de parents âgés et d'enfants trop nombreux devient une gêne pour les activités sociales du couple. Une grande famille contrarie les sorties, les rencontres, les déplacements. Tout à l'opposé, le réseau de parenté implique des obligations réciproques qui soudent les générations entre elles. Les fêtes et autres activités englobent aussi bien les petits que les aînés. Des relations entre pairs y existent certainement, mais elle participent d'une structure plus large. Les enfants, même nombreux, sont beaucoup moins embarrassants dans ce contexte.

Cette sociabilité a d'autres conséquences. La cohérence du réseau parental donne une signification d'envergure à la reproduction. Dans un univers où *ego* se définit par ses liens de consanguinité et d'affinité avec une vaste parentèle, les procréateurs jouissent d'une considération particulière : le fait d'engendrer confère ici tout son sens au mariage. Père et mère se tissent une toile de connivences dont ils seront le centre et qui enrichira leurs vieux jours. Une nombreuse progéniture se supporte aussi beaucoup plus facilement lorsque le couple n'entre dans un tel réseau que s'il est entouré de simples voisins. On

échange des services entre ménages : les femmes collaboreront pour la couture, la garde des petits et pour nombre de tâches domestiques ; elles s'épauleront en cas de grossesse, de maladie, de mortalité, de sinistre, etc. (LEMIEUX et MERCIER, 1987.)

La densité et l'étendue de la solidarité de parenté interviennent enfin d'une ultime manière sur le contrôle des naissances. La « loi de Bott » veut que la ségrégation des rôles entre mari et femme soit d'autant plus nette que les époux participent à de nombreuses relations avec d'autres couples. (BOTT, 1971.) C'est précisément le fait ici : les rôles se démarquent fortement dans la famille canadienne-française d'autrefois. (GARIGUE, 1962 : 50.) Voilà qui gêne le planisme familial dans la mesure où les conjoints, séparés par des activités trop distinctes, ne discutent guère des problèmes domestiques ! (GOODE, 1963.)

Cette sociabilité subit toutefois le choc « désintégrateur » à long terme de l'industrialisation. Par la force des choses, les jeunes se frottent à des compagnons de travail avec lesquels ils entretiennent de tout autres relations qu'avec leur parentèle. En milieu urbain, particulièrement, chaque nouvelle génération s'expose à l'attraction grandissante du mode de vie américain. Hector GRENON (1972 : 151-161) a su, à sa façon, nous dire quelle séduisante animation l'apparition du tramway, il y a près d'un siècle, insuffle aux artères urbaines. Vient ensuite la démocratisation des loisirs commerciaux (spectacles scéniques, cinéma, joutes sportives) que la croissance du salaire réel rend d'ailleurs plus accessibles. Elle ouvre aussi de nouvelles marges d'autonomie aux jeunes gens. En parallèle, la quête d'emplois salariés tend à desserrer le réseau de parenté.

À l'échelle de la province, le virage vers l'abandon de la sociabilité traditionnelle semble se produire aux environs de la Seconde Guerre, sur le double critère de la consommation et de la fécondité. (CALDWELL, 1976.) Cette rupture est toutefois précédée d'une phase préparatoire. Quelques indicateurs décèlent une modification précoce du comportement social et démographique dans le Montréal francophone des années 1910. Il est assez logique que l'ancienne sociabilité ait été plus exposée dans une grande ville d'autant plus permissive qu'elle est déjà plus anonyme. Le poids de la métropole a pu ensuite faciliter l'essaimage de nouvelles attitudes ailleurs dans la province.

7. *Le cas montréalais*

De 1895 à 1915, le taux de natalité franco-montréalais tourne autour de 44‰-45‰, alors que celui des catholiques de la province se situe dans les 40‰. La pyramide des âges de la métropole est favorable aux naissances : de nombreux jeunes gens y arrivent de la campagne pour travailler, se marier et procréer. La nuptialité y dépasse alors régulièrement, en effet, les 9‰, contre 7‰ pour le

Québec. (HENRIPIN et PERON, 1973.)[6] Soudain, la natalité tombe à 38‰, de 1916 à 1920, ce qui n'est pas attribuable à la Grande Guerre, du moins pas entièrement, car ailleurs dans la province celle des catholiques ne bouge pas. Du reste, le mouvement se poursuit et bientôt, de 1931 à 1935, les francophones de la grande ville se retrouvent avec une natalité de 25‰, contre 30‰ pour le reste du Québec. La baisse est notable, dans le relatif et l'absolu. Pourquoi survient-elle ? et pourquoi à cet instant ? La méthode d'analyse chronologique de CZARNOCKI (1978) nous aidera à cerner la liaison entre les deux variables après avoir mis de côté leur tendance à long terme. (CALDWELL et CZARNOCKI, 1977.) Mais avant d'y venir il convient d'examiner un problème crucial.

La variation du taux de natalité ne fournit qu'une indication approximative du changement de comportement procréateur, mieux mesuré par le taux de fécondité légitime qu'il est impossible de calculer ici, vu l'absence de certaines données. Une chute de la natalité peut aussi bien tenir d'une réelle limitation des naissances que d'une baisse de la proportion, dans la population totale, de femmes et surtout de jeunes femmes mariées en âge de se reproduire. Nous pouvons néanmoins, et dans une mesure appréciable, isoler cette variable en considérant l'évolution du nombre des mariages dans les paroisses canadiennes-françaises de Montréal. Elle nous renseigne tout d'abord, bien entendu, sur l'entrée en scène de nouvelles procréatrices, celles du moins qui s'unissent dans la ville. Pour les autres, qui arriveraient déjà mariées de l'extérieur, ce même volume de mariages peut aussi, indirectement, nous donner une certaine idée de leur afflux. Si, en effet, les unions augmentent, cela signifie qu'il y a hausse de l'emploi dans la métropole, car il faut travailler pour se marier ; or à cette époque, plus encore que de nos jours, le niveau de l'emploi commande étroitement l'immigration. Il existe par ailleurs, de 1906 à 1935, une corrélation de $r^2 = 0{,}41$ entre le nombre des mariages et, un an plus tard, le taux de natalité, une fois identifiées les tendances à long terme des deux variables. Dans l'examen des correspondances temporelles entre la natalité et d'autres éléments, il est d'abord possible de contrôler ce facteur au moyen d'un coefficient de corrélation partielle qui maintienne constant le nombre absolu des alliances, décalé d'un an par rapport aux chiffres des naissances (p. ex., nuptialité de 1910, de 1911, jusqu'à 1920, pour natalité de 1911, de 1912, jusqu'en 1921). Ce procédé neutralise, en quelque sorte, le contexte immédiat des mariages. Une meilleure isolation peut être obtenue en groupant les données sur plusieurs années (p. ex., nuptialité de 1910 à 1912, de 1913 à 1915, de 1916 à 1918, etc., pour natalité de 1911 à 1913, de 1914 à 1916, de 1917 à 1919, etc.). Nous aurons aussi à considérer l'évolution des naissances par quinquennats. Il sera fait alors usage, en sus du taux de natalité, d'un second rapport qui divise les naissances sur cinq ans par les

6. Pour les taux (natalité et nuptialité) des franco-catholiques de Montréal, se rapporter à l'annexe.

mariages sur dix ans (p. ex., naissances de 1911 à 1915 sur les mariages de 1905 à 1914). Ce dernier quotient présente l'avantage d'éliminer la conjoncture sur une plus longue période, c'est-à-dire de tenir compte non seulement des mariages des années précédentes, mais aussi des autres années antérieures.

La Grande Guerre donne un coup de fouet à l'industrie montréalaise, ce qui devrait plutôt encourager, à court terme, une hausse de la natalité. Cette époque connaît néanmoins une baisse rapide de la mortalité infantile, que les archives nous aident à suivre depuis 1912, alors qu'elle est plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Québec. [7] On évoque souvent ce facteur pour expliquer l'affaissement de la natalité. Qu'un enfant meure en très bas âge peut effectivement rapprocher la prochaine grossesse. À l'inverse, si ce type de mortalité fléchit, les parents pourraient envisager (pour différentes raisons, dont les dépenses pour les enfants) d'espacer les accouchements par une sorte de rééquilibrage. En outre et plus généralement, la mortalité infantile résulte d'une pluralité de causes (éducation, nutrition, hygiène, etc.) qui en font un excellent repère de l'adaptation collective à la vie urbaine. Cependant, si on oublie leurs tendances générales à la baisse, de 1912 à 1935, il ne subsiste aucun lien entre cette mortalité et la natalité, que ce soit à un, deux ou trois ans de distance entre l'une et l'autre. Nous n'avons pas obtenu de meilleurs résultats en neutralisant le nombre absolu des mariages d'une année par rapport aux naissances de l'année suivante, ni même en assemblant les données par groupes d'années afin de réduire les variations aléatoires. De deux choses l'une : ou la chute de la mortalité infantile, et tout ce qu'elle entraîne, n'ont pas d'effet sur la procréation ; ou cet effet s'est exercé à vide, ayant été devancé dans son action par d'autres causes qui auraient de toute manière fait baisser la natalité auparavant.

Or la vie sociale se transforme effectivement à cette époque. Le cinéma vient d'apparaître, les automobiles commencent à se multiplier. D'importants courants migratoires innervent l'île : l'élite francophone se déplace du carré Saint-Louis vers Outremont ; la bourgeoise de Saint-Henri passe à Notre-Dame-de-Grâce ; de nombreuses paroisses s'implantent aux abords de la ville ; la classe ouvrière glisse vers le centre. Montréal, avec la tolérance propre aux métropoles et son vaste potentiel de connexions, se prête aux nouvelles habitudes et aux nouveaux liens. Émerge une autre vie de relation : les réseaux de parenté se relâchent. La tombée du taux de mariages consanguins nous l'indique. Et elle précèdera de trois ans celle de la natalité.

Ici encore, nous devons nous arrêter sur des opérations mathématiques. Nous utiliserons le taux de mariages consanguins, jusqu'au troisième degré du

7. Rapport du Service d'hygiène de la Ville de Montréal, 1900 à 1937 ; et Annuaires statistiques du Québec, 1911 à 1937.

calcul canonique, comme indice des fréquentations de parenté. [8] Mais peut-on s'en servir dans une analyse chronologique ? Le taux annuel moyen pour cette période ne s'élève qu'à 35‰, calculé sur une moyenne annuelle de trois mille mariages, ce qui, surtout pour un indicateur, laisse trop d'imprécision. D'une année à l'autre, ce taux peut passer de 40‰ à 30‰. Il ne s'ensuit pas que le contexte encourageant ces unions — qui seul nous intéresse ici — se soit modifié en proportion. Aussi et afin de réduire les discutables variations de notre indice, il n'a pas été calculé sur un an, mais sur des périodes de cinq ans, depuis 1903 jusqu'à 1932. C'est ce qui fait ressortir que l'évolution de la consanguinité annonce, à trois ans d'intervalle, celle de la natalité (Tableau 5).

Le traitement de ces données produit une série de résultats convergents. Le lien de la consanguinité et du rapport entre naissances et mariages s'établit à $r^2 = 0{,}92$; avec le taux de natalité, après isolation du nombre des mariages, apparaît une corrélation partielle de $r^2 = 0{,}68$ (non significatif à 0,05). Mais si l'on s'en tient aux vingt-cinq dernières années du tableau, la liaison s'élève dans les deux cas à $r^2 = 0{,}99$. Cette perfection insolite s'explique en fait par l'agrégation des données en quinquennats, ce qui réduit la variance et rehausse donc la valeur du coefficient. Tout se présente bien comme si les causes qui entraînent une chute de la consanguinité provoquaient une baisse de la natalité un peu plus tard. Le rétrécissement de la sociabilité parentale s'accompagnerait immédiatement de nouvelles préoccupations, contraires à une fécondité élevée.

Le décalage de trois ans entre l'évolution du taux de mariages consanguins et celle de la natalité correspond à la durée séparant la date du mariage et la

TABLEAU 5

Évolution comparée des taux de consanguinité et de natalité des Canadiens français de Montréal, et leur rapport, 1903-1932.

ANNÉES DES MARIAGES	TAUX DE MARIAGES CONSANGUINS (‰)	ANNÉES DES NAISSANCES	TAUX DE NATALITÉ (‰)	RAPPORT * NAISSANCES / MARIAGES
1903-1907	40,5	1906-1910	44,1	2,786
1908-1912	40,2	1911-1915	44,4	2,665
1913-1917	34,3	1916-1920	38,4	2,301
1918-1922	36,3	1921-1925	36,2	2,275
1923-1927	31,1	1926-1930	31,8	2,047
1928-1932	25,7	1931-1935	25,5	1,853

* Naissance des années t + 6 à t + 10, divisées par mariages des années t + 0 à t + 9.

8. Les raisons de le considérer tel ont été exposées dans notre étude de 1983.

venue du deuxième enfant. Il ne s'agit là que d'une moyenne : cet intervalle peut se raccourcir de plusieurs mois ou s'allonger de plus d'une année par limitation des naissances. On constate en effet que les femmes dont, au terme de la période fertile, le nombre d'enfants nés vivants est bas ont attendu plus longtemps avant d'accoucher une deuxième fois que celles dont la progéniture était élevée. (HENRIPIN, 1968 : 315 326.) De telles variations s'observent également pour la venue du premier-né, mais elles ont moins d'ampleur. À ce compte, nos corrélations signifieraient que l'affaiblissement du réseau parental n'a pas d'effet décelable sur l'arrivée du premier enfant, mais qu'il diffère l'avènement du deuxième. Et lorsqu'on « trompe » une fois la nature, on en garde l'habitude ! Proposons le scénario que voici.

Sous l'effet de sollicitations nouvelles, la sociabilité de parenté s'altère sensiblement dans la métropole dès les années 1910. Les nouvelles fournées de mariés la délaissent peu à peu. Une première grossesse révèle au couple toutes les implications de la reproduction à cet égard : il ne pourra participer à la modernité avec une marmaille nombreuse. Chaque génération reporte donc un peu plus la deuxième naissance : d'un trimestre, d'un semestre, voire d'une année. Voilà enclenchée la baisse de la fécondité !

8. *Le basculement*

Là où s'interrompent nos données, en 1928 1932, le taux de mariages consanguins demeure de cinq à six fois plus fort chez les franco-catholiques que chez les anglo-catholiques de Montréal. C'est dire combien, encore à ce moment, les deux groupes linguistiques diffèrent dans leur mode de vie. Quant à la surfécondité francophone, il faudra attendre un bon quart de siècle pour la voir disparaître de la ville, et quelques années supplémentaires dans les autres milieux. L'épisode dont nous venons de faire l'analyse n'aura donc ouvert qu'une brèche dans l'ancienne sociabilité, brèche néanmoins survenue à un endroit critique, la grande métropole, et qui s'élargira.

Un examen statistique suggère en effet que les changements apparus à Montréal dans les années 1915 1920 ont pu vite se généraliser dans la province. Son indice de fécondité connaît une brusque rupture de tendance entre 1921 et 1926. Il s'établissait à 5,4 en 1911, à 5,2 en 1921 (HENRIPIN, 1968 : 30) ; soudain c'est 4,3 en 1926 et 4 en 1931. (DUCHESNE, 1976 : 19.) Ce fléchissement subit résulte-t-il d'un rayonnement des nouveaux comportements à partir du foyer montréalais ? L'hypothèse paraît d'autant plus plausible qu'elle s'accorde avec les travaux de Nathan KEYFITZ (1971). Sur la base du recensement de 1941, il a établi que, « à revenu, instruction, etc. égaux, la dimension de la famille [canadienne-française] croît proportionnellement à son éloignement des villes ». Il en conclut plus précisément que le Canadien français campagnard subit

l'influence de son compatriote urbain, mais qu'il reste insensible à celle du Canadien anglais.

Jusqu'en 1941, l'écart de fécondité entre francophones et anglophones du Canada demeure très prononcé. Depuis 1921 que la natalité française diminue, mais la britannique connaît aussi une baisse ! En 1945, un sondage effectué par Jean-Charles FALARDEAU et Maurice LAMONTAGNE (1947) sur Québec montre que son cycle familial s'apparente encore plus à celui des ruraux qu'à celui des urbains des États-Unis. Mais notre surfécondité vit ses dernières heures. Avec l'excès des naissances d'après-guerre, la fécondité légitime des anglophones se redresse. Pourtant, celle des nôtres poursuit sa chute. On enregistre bien une remontée de l'indice général de la natalité québécoise, de 1941 à 1956, mais ça vient d'une hausse de la nuptialité. (HENRIPIN, 1968 : 62-63.) Au reste, dès 1960, le taux provincial n'a plus rien de si exceptionnel comparé à celui du Canada, auquel il est déjà inférieur (3,7 contre 3,9) ou même à celui des États-Unis ou de l'Australie, autres populations à grande surface et à grands revenus. (MUNOZ-PEREZ, 1986 : 461.)

« Depuis la guerre, les Québécois sont toutefois entrés à pleines voiles dans la société de consommation [...] De nouveaux goûts et besoins ont été créés dans toutes les couches de la société. » (CALDWELL, 1976 : 15.) Goûts et besoins augmentant plus vite que le revenu, c'est la procréation qui a été sacrifiée. L'auteur se fonde notamment sur l'enquête TREMBLAY / FORTIN (1964) de 1959, à l'effet que de notables changements viennent de se produire, dont l'abandon d'une « tradition d'épargne » au bénéfice d'une consommation élargie de commodités. Selon Caldwell, les Québécois conforment simplement leur spectre d'achat aux normes continentales. Or dès 1938, nous l'avons vu, les familles « françaises » égalent les « britanniques » pour l'équipement domestique : l'alignement d'après-guerre ne porte donc que sur certains biens ayant trait aux liens entre le ménage et son milieu social (automobile et téléphone). L'application de la méthode Czarnocki aux données de Statistique Canada découvre effectivement une corrélation négative de $r^2 = 0{,}33$ entre l'évolution du nombre de voitures et, deux ans plus tard, celle de la fécondité au Québec, de 1926 à 1960. Un virage dans les relations sociales, dont l'acquisition d'une auto est un indice et une cause, précède donc de peu une baisse des naissances. Le processus connaît une accélération marquée avec la Seconde Guerre. Ce qui advient à Middletown dans les années vingt se produit en quelque sorte dans l'ensemble du Québec des années quarante.

Des témoignages d'époque, venus de spécialistes comme FALARDEAU (1971) ou Marcel RIOUX (1971b), remarquent, en 1953 et en 1959 respectivement, une modification de l'attitude du Québécois, en ce qui touche notamment la compétition pour le statut et l'échelle de prestige. C'est le début du « rattrapage » par rapport au reste de l'Amérique du Nord. Rioux fixe même un point de départ à ce tournant : 1940. Des informateurs déjà adultes en 1940 confirment

qu'un changement de mentalité advint alors. « Avant la guerre, dit l'une, tout le monde était pareil. » « Après, dit une autre, commence le règne du snobisme et de l'orgueil. » Une troisième : « Le petit du voisin avait un jouet, il fallait bien en acheter un au sien. » Et encore : « C'était d'avoir de plus, de plus [...] une *job* pour s'acheter un réfrigérateur, une autre pour s'acheter une automobile [...] on n'avait plus le temps de se rencontrer. »[9] La sociabilité de parenté formait un ordre peu compatible avec la société de consommation moderne : l'une reposait sur l'obligation entre proches, l'autre sur la comparaison entre pairs. Tout progrès de celle-ci se faisait au détriment de celle-là, qui en était ébranlée depuis les années 1910-1920. La Crise de 1929 a sans doute assuré un répit à la sociabilité traditionnelle, en engourdissant la rivalité ostentatoire. Le retour de la prospérité lui aura été fatal. Une fois le système abîmé dans son principe, sa résistance aux pressions environnantes s'est effritée d'un coup.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que d'une reconstitution partielle. L'absence de données chronologiques continues sur le réseau de parenté interdit de mieux l'étayer. La comparaison des études de Hughes (1937) et de Garigue (1954-1959) indique toutefois que, sous ce rapport, une transformation s'est bel et bien produite. Garigue ne mentionne pas les tensions entre groupes familiaux qui avaient tant frappé Hughes et Miner. L'agressivité passe sans doute ailleurs (rivalité sociale ?). Les connivences parentales n'enserrent plus autant les relations. Hughes notait que les liens parentaux tendaient à bloquer la mobilité sociale, en retenant les jeunes gens auprès des leurs. Garigue signale un rapport de forces inverse : c'est désormais la mobilité qui, sans entrave, perturbe le système de parenté.

Il sous-estime même le degré auquel la parenté a relâché son emprise. Chercheur d'origine européenne — averti des travaux londoniens sur la parenté en milieu urbain — il est saisi par le nombre de parents que ses informateurs montréalais peuvent nommer : 215 en moyenne. Il en conclut que ce vaste réseau, tel qu'il le trouve autour de 1955, survivra très longtemps. RIOUX (1971a) lui répond que cette connaissance de la parentèle est moindre qu'auparavant, que la parenté a alors déjà perdu beaucoup d'importance au Canada français et qu'elle en perdra encore beaucoup à l'avenir avec l'« urbanisation » des mœurs. Il avait raison.

Le desserrement paraît avoir été très rapide dans certaines couches. À partir des entrevues faites en milieu franco-ouvrier de Montréal en 1962-1963, FORTIN (1987) estime que la parenté n'y joue un rôle guère plus notable que chez les ouvriers d'autres pays. Il est même moindre, à notre sens, qu'à Benthnal Green, par exemple, ce qui s'accorde presque trop bien avec la thèse défendue ici.

9. Entrevues faites en 1979 auprès de Montréalais âgés en moyenne de 77 ans. (FOURNIER, 1983 : 318.)

HENRIPIN (1968 : 194) nous apprend qu'à la base de la pyramide sociale des zones métropolitaines, en 1961, parmi les femmes catholiques de 35 à 39 ans, les francophones ont justement moins d'enfants que les anglophones !

De fait et dès avant la Seconde Guerre, le mode de vie traditionnel tend à se désintégrer dans les couches urbaines défavorisées. (FALARDEAU, 1971 ; HUGHES, 1972 : 303 305.) Les chercheurs notent surtout l'effet centrifuge du travail salarié sur les membres de la famille. Les romans de Gabrielle ROY (1977) et de Roger VIAU (1951) nous présentent des ménages ouvriers semi-nomades du Montréal des années trente, sevrés de leur parentèle et menacés d'éclatement par des tensions interpersonnelles et intergénérationnelles. La sociabilité parentale s'y réduisant à sa plus simple expression, l'attrait de la consommation ostentatoire s'exerce sans obstacle ni filtrage. Les jeunes ne rêvent que d'évasion hors d'une domesticité honteuse. Ils se jurent d'agir à l'opposé de leurs parents.

Sans doute faut-il ici faire la part de l'affabulation, même pour des récits collés d'aussi près au quotidien. Bien des foyers ouvriers pouvaient, plus que ceux-ci, compter sur le secours d'un réseau de parenté étendu. Roy et Viau ne font cependant que tendre à l'extrême des situations répandues pour mieux en explorer les conséquences. Les dernières pages de *Bonheur d'occasion* — écrites en 1945 — prédisent, à travers les projets de Florentine, la réorientation globale du comportement des Franco-Canadiens d'après-guerre : rétrécissement des solidarités parentales à un cercle de préférés, abandon d'une certaine nonchalance conviviale, désir d'élévation et de consommation prestigieuse par le travail salarié.

> Emmanuel l'avait priée de ne plus travailler, mais elle songeait, âpre au gain : « Je continuerai tant que je pourrai ; ça fera ça de plusse. » Elle devenait ambitieuse et secrètement solidaire des siens. Par les siens, elle entendait sa propre famille, Emmanuel, mais point les Létourneau. Secrètement blessée d'une certaine froideur qu'ils lui avaient montrée, et gênée aussi avec eux, elle entendait limiter leurs relations à la plus stricte politesse. Et même cela, elle s'en passerait volontiers si Emmanuel n'insistait pas trop. Et puis, étourdie d'orgueil, d'envie, elle revit une maison, boulevard La Salle, presque aussi belle que celle des Létourneau, et qui était à louer. « Pourquoi pas ? se dit-elle. À c'te heure, on a de l'argent. On n'est plus pour vivre dans Saint-Henri. » (Pp. 384-385.)

*

* *

La convivialité parentale des Canadiens français fait longtemps écran à la modernisation en constituant un système assez ample et articulé pour définir l'existence sociale des individus et donc orienter leur comportement, en matière

de reproduction comme en d'autres. On observe que, dès son premier relâchement, à Montréal, entre 1910 et 1930, la natalité décroche presque automatiquement. Quelque part sur la toile de fond socioculturelle, une ouverture se produit alors, qui semble s'élargir ensuite sur toute la province. Avec la Seconde Guerre, des pans entiers de l'existence échappent désormais à l'emmaillotement traditionnel. Mais si l'ancienne sociabilité se renferme dans une sphère plus étroite, elle ne se dissout pas entièrement. Colette MOREUX (1982) l'observe encore dans une petite ville au centre du Québec dans le tournant des années soixante-dix, mais rétrécie et en voie de disparition. Or, cette localité se singularise par ses options conservatrices tant pour les mœurs que pour les idées. Ce qui nous ramène à la question religieuse. Dans un milieu aussi serré, la moindre dispute risque de déclencher une spirale de haines et de vengeances. La sagesse commande alors d'« ostraciser » les chicaneurs trop remuants et à plus forte raison lorsque la religion est attaquée ! L'apparente mais massive unanimité du Canada français autour de l'Église n'engage sans doute pas d'autre procès. Dans cette optique, la Révolution tranquille ne doit plus guère être considérée comme l'événement déclencheur de la modernité québécoise. Elle devrait plutôt être envisagée comme l'écho d'un changement de mœurs et de mentalité survenu, pour l'essentiel, entre 1910 et 1950.

Daniel FOURNIER

ANNEXE

Données statistiques de la population canadienne-française de Montréal, 1900–1935.*

ANNÉES	MARIAGES (N)	MARIAGES CONSANGUINS (N)	NAISSANCES (N)	MORTALITÉ INFANTILE (%)	POPULATION (000)
1900	1 852	83			
1901	1 829	65			
1902	1 992	82			
1903	2 198	82			
1904	2 217	107			
1905	2 362	106			
1906	2 525	92	11 918		257
1907	2 616	96	12 264		268
1908	2 200	74	11 992		279
1909	2 277	87	11 983		291
1910	2 606	102	13 323		303
1911	2 949	141	14 099		315
1912	3 268	131	14 215	225	322
1913	3 456	127	15 040	227	329
1914	3 124	101	15 396	205	336
1915	2 442	89	14 232	198	343
1916	2 884	83	13 892	206	350
1917	3 236	120	14 214	193	358
1918	2 725	96	13 961	214	366
1919	3 880	132	13 822	199	374
1920	4 084	159	14 443	217	382
1921	3 394	129	15 574	176	390
1922	3 209	112	14 171	182	402
1923	3 628	111	14 425	173	414
1924	3 473	96	15 324	172	426
1925	3 428	117	15 465	145	439
1926	3 776	124	14 663	145	452
1927	3 624	109	15 082	140	465
1928	4 167	105	15 254	159	479
1929	4 374	121	15 390	148	494
1930	3 824	94	15 659	136	508
1931	3 431	90	15 351	121	523
1932	3 086	76	14 811	107	530
1933	3 342		12 858	115	537
1934	3 852		12 929		545
1935			12 431		553

SOURCES : Mariages consanguins : Les registres des dispenses de l'archevêché de Montréal.
Mariages et naissances : Les rapports annuels du Service d'hygiène de Montréal ; les registres paroissiaux d'état civil (pour les municipalités non encore annexées à Montréal).
Taux de mortalité infantile : Les rapports annuels du Service d'hygiène de Montréal (aucune correction n'était possible pour les municipalités non encore annexées, et elle aurait été infime : après 1911, naissances et décès ne représentant qu'un faible pourcentage du total, 5%, et pour quelques années seulement).
Population : Les estimations intercensitaires sont calculées grâce aux taux de croissance de la population entre les recensements canadiens.

* Dans ses limites de 1932.

BIBLIOGRAPHIE

ARIÈS, Philippe, *Histoire des populations françaises et leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 412 p.
1971

BOTT, Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, New York, Free Press, xxx 363 p.
1971

CALDWELL, Gary, « La baisse de la fécondité du Québec à la lumière de la sociologie québécoise », *Recherches sociographiques*, XVII, 1 : 8 22.
1976

CALDWELL, Gary, « Les industriels francophones : Victoriaville au début du siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 1 : 9 31.
1983

CALDWELL, Gary et B. Dan CZARNOCKI, « Un rattrapage raté. II. La variation à court terme », *Recherches sociographiques*, XVIII, 3 : 367 396.
1977

CHARLES, Enid, *The Changing Size of the Family in Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 311 p.
1948

CZARNOCKI, Dan, « Macro-time, midi-time, micro-time : Set of decompositional techniques for making historical sense out of longitudinal data », *Cahiers canadiens de sociologie*, III, 1 : 21 31.
1978

DUCHESNE, Louis, *Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec*, Québec, Bureau de la statistique, 83 p.
1976

FALARDEAU, Jean-Charles, « L'évolution de nos structures sociales », dans : M. RIOUX et Y. MARTIN (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., pp. 119 133.
1971

FALARDEAU, Jean-Charles et Maurice LAMONTAGNE, « The life cycle of French-Canadian urban families », *Canadian Journal of Economic and Political Science*, 13, mai : 233 247.
1947

FORTIN, Andrée, « La famille ouvrière d'autrefois », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 : 273 294.
1987

FOURNIER, Daniel, « Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3 : 307 328.
1983

GARIGUE, Philippe, *La vie familiale des Canadiens français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 142 p.
1962

GARIGUE, Philippe, « Le système de parenté en milieu urbain canadien-français », dans : M. RIOUX et Y. MARTIN (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., pp. 363 376.
1971

GÉRIN, Léon, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, Montréal, Fides, 221 p.
1948

GOODE, William Josiah, *World Revolution and Family Patterns*, New York, Free Press, xii 432 p.
1963

GREENWAY, H. F., « Le logement au Canada », *Recensement du Canada de 1931*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique : 421 590. (« Monographies », 12.)
1942

GRENON, Hector, *Nos p'tites joies d'autrefois*, Montréal, La Presse, 203 p.
1972

GUILLAUME, Pierre et Jean-Pierre POUSSOU, *Démographie historique*, Paris, Armand-Collin, 414 p.
1970

HAMELIN, Louis-Edmond, « Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec », *Recherches sociographiques*, II, 2 : 189 242.
1961

HAREVEN, Tamara, « Les grands thèmes de l'histoire de la famille aux États-Unis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIX, 2, automne : 185 209.
1985

HENRIPIN, Jacques, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la 1968 statistique, 425 p.

HENRIPIN, Jacques et Yves PERON, « La transition démographique de la province de Québec », 1973 dans : H. CHARBONNEAU (dir.), *La population du Québec*, Montréal, Boréal Express, pp. 45-72.

HUGHES, Everett Cherrington, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Boréal Express, xii-390 p. 1972

KEYFITZ, Nathan, « Développements démographiques au Québec », dans : M. RIOUX et Y. MARTIN 1971 (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., pp. 227-252.

LALANDE, Louis, *Au service de la famille*, Montréal, Imprimerie du Messager, 212 p. 1929

LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER, « Famille et destin féminin. Le prisme de la mémoire, 1987 1880-1940 », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 : 255-272.

LEMIEUX, Vincent, *Parenté et politique ; l'organisation sociale dans l'île d'Orléans*, Québec, Les 1971 Presses de l'Université Laval, 250 p.

LYND, Robert Staughton et Helen Merrell LYND, *Middletown, a Study in American Culture*, New 1929 York, Harcourt-Brace, xii-550 p.

MINER, Horace, *Saint-Denis : un village québécois*, Montréal, H.M.H., 392 p. 1985

MOREUX, Colette, *Douceville en Québec. La modernisation d'une tradition*, Montréal, Les Presses 1982 de l'Université de Montréal, 454 p.

MUNOZ-PEREZ, Francisco, « Changements récents de la fécondité en Europe occidentale », *Population*, 1986 mai-juin : 447-462.

PERKINS-MARÉCHAL, Loïs, *L'Amérique avant les gratte-ciel*, Montréal, Sélect, 174 p. 1980

RIOUX, Marcel, « La connaissance de la parenté et l'urbanisation du Canada français », dans : M. RIOUX 1971a et Y. MARTIN (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., pp. 377-388.

RIOUX, Marcel, « Notes sur le développement socio-culturel du Canada français », dans : M. RIOUX 1971b et Y. MARTIN (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., pp. 173-187.

ROCQUEBRUNE, Robert de, *Quartier Saint-Louis*, Montréal, Fides, 199 p. 1966

ROMANIUC, A., *La fécondité au Canada : croissance et déclin*, Ottawa, Statistique Canada, 158 p. 1984

ROY, Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Stanké (Pascal, 1945, 2 vol.), 396 p. 1977

SENNETT, Richard, *La famille contre la ville : les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle*, 1980 Paris, Recherches, 233 p.

TAYLOR, Norman W., « L'industriel canadien-français et son milieu », dans : M. RIOUX et Y. MARTIN 1971 (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., pp. 279-302.

TREMBLAY, Marc-Adélard et Gérald FORTIN, *Les comportements économiques de la famille salariée* 1964 *au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 405 p.

VEBLEN, Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, xli-278 p. 1970

VIAU, Roger, *Au milieu, la montagne*, Montréal, Beauchemin, 329 p. 1951

YOUNG, Michael Dunlop et Peter WILLMOTT, *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges
1983 Pompidou, 255 p.